



Comores



Madagascar



Maurice



Seychelles



Inspection de l'Éducation Nationale de l'Océan Indien

DEMANDE D'AGREMENT D'INTERVENANTS EXTERIEURS
DANS LES ECOLES PRIMAIRES
(Toute activité sauf : Education physique et sportive et enseignements artistiques)
Année scolaire 20... - 20....

INTERVENANT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél :

Mail :

Adresse :

Qualifications pour l'activité :

Autres diplômes :

Toute personne susceptible d'apporter une contribution aux activités obligatoires d'enseignement peut être autorisée ou agréée à intervenir au cours des activités d'enseignement.

Dans les domaines autres que l'éducation physique et sportive et les enseignements artistiques, le directeur d'école délivre aux intervenants, dans tous les cas, une autorisation écrite de participation aux enseignements, valable pour la seule année scolaire, après avis du conseil des maîtres. Il en informe l'IEN.

L'enseignant titulaire de la classe, ou celui qui en a la charge au moment de l'activité, garde la responsabilité pédagogique permanente de l'organisation de la séance. Il peut être déchargé de la surveillance des élèves (une partie ou la totalité de la classe) confiés à des intervenants, à condition :

- *qu'il sache constamment où se trouvent ses élèves ;*
- *que les intervenants aient été régulièrement autorisés ou agréés ;*
- *que les intervenants soient sous son autorité.*

Ressources : <http://eduscol.education.fr/cid48591/intervenants-externes.html>

Je soussigné,

Nom : _____ Prénom : _____

- **Sollicite**, pour la présente année scolaire, l'**autorisation** de participer aux activités d'enseignement décrites ci-dessous.

Domaines concernés	Période d'intervention	Niveau(x) concerné(s)	Observations éventuelles
Numérique <input type="checkbox"/> Sciences <input type="checkbox"/> EDD <input type="checkbox"/> EMC <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Précisez : _____			

Détail de l'activité :

- **reconnais** devoir appliquer les règles de sécurité nécessaires à la pratique de mon intervention d'agir conformément aux programmes scolaires et sous la responsabilité de l'enseignant de la classe, du directeur de l'école. Cette autorisation a été soumise à une rencontre ou une visite de la part d'un référent sur le réseau AEFÉ (conseiller pédagogique, formateur, Directeur, enseignant expatrié ou résident).

Fait à :
Le :

Signature :

Conclusion de la visite-entretien réalisée par le référent AEFÉ :

Contexte de la visite-entretien :

Conclusions :

Avis du Référent AEFÉ / Directeur
ou autre (indiquer sa fonction) :

Décision du chef d'établissement :

Fait à :
Le :
Signature :

Fait à :
Le :
Signature :

Information envoyée à l'IEN le :